Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900419-20251215-DCM_2025_12_14-DE

MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
🖷 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 15/12/2025
DCM 2025-12/14

Convocation 09/12/2025 **Affichage 09/12/2025** **Nombre de Conseillers** **En exercice : 19** **Présents : 18** **Votants : 18** **Pour : 18** **Contre :** **Abstentions :**	**L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre 2025 à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.** **Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVEZ Cécile, CALVARY LE METAYER Anita, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NADER Christelle, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PERROT Thomas, PICARD CARRER Nelly, QUINTIN Maurice, SANSÉAU Michel, STERVINOU Franck.** **Absents excusé(e)s : Mme TREUJOU Maryvonne** **M. PERROT Thomas a été élu secrétaire de séance.**

OBJET : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FUTUR CENTRE SOCIAL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-CORNUAILLE

CONTEXTE
Suite à la fermeture du Centre Social ULAMIR Aulne en janvier 2025, les habitants de Haute-Cornouaille ont exprimé un sentiment de vide et une forte demande pour retrouver un lieu fédérateur et des services de proximité.
Après une démarche participative menée en 2025 (rencontres dans les 11 communes, réunions publiques avec 63 puis 70 participants), les élus ont décidé à l'unanimité le 15 septembre dernier de relancer un centre social avec l'association EPAL comme opérateur.

POURQUOI CE PROJET ?
1. Des besoins territoriaux identifiés et partagés
- **Isolement croissant** : vieillissement de la population (part importante de personnes âgées isolées)
- **Précarité** : taux de pauvreté élevé nécessitant un accompagnement aux droits et à l'insertion
- **Mobilité limitée** : absence de transports publics adaptés
- **Besoin de soutien aux familles** : parentalité, aide à la scolarité, accès aux loisirs

2. Un projet construit AVEC et POUR les habitants
Ce projet n'est pas descendant : il résulte de la parole des habitants lors des réunions participatives de juin et octobre 2025, qui ont exprimé des besoins concrets en matière de :
- Lien social et lutte contre l'isolement
- Soutien à la parentalité
- Accès aux droits
- Mobilité et transport solidaire

L'OFFRE DE SERVICES POUR NOS HABITANTS
Le Centre Social proposera **4 axes d'intervention** :
AXE 1 : Accompagner les initiatives des habitants
→ Soutien aux associations locales, appui au bénévolat, accompagnement de projets citoyens
AXE 2 : Mise en réseau des acteurs du territoire
→ Coordination entre CCAS, associations, services sociaux pour mieux répondre aux besoins
AXE 3 : Favoriser le lien social
- Ateliers cuisine partagée et repas conviviaux
- Transport solidaire (réseau de bénévoles)
- Actions itinérantes dans toutes les communes (roulotte mobile)
- Ludothèque itinérante
- Sorties et séjours familles
- Actions intergénérationnelles

AXE 4 : Soutenir la parentalité

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900419-20251215-DCM_2025_12_14-DE

- Accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Cafés parents et ateliers thématiques
- Lien avec les écoles du territoire et services enfance jeunesse communautaires

POURQUOI EPAL ?

Expérience reconnue : l'association gère déjà plusieurs centres sociaux et services enfance-jeunesse dans le Finistère
Démarche participative : 6 mois d'accompagnement et de diagnostic sur notre territoire
Cohérence avec nos politiques : le projet s'inscrit dans la Convention Territoriale Globale 2023-2027
Gouvernance partagée : un comité de pilotage avec habitants et élus des 11 communes

MOYENS MOBILISÉS

Équipe : 3 salariés ETP (directeur·trice + animateur·trice famille + animateur·trice vie sociale)
Matériel : 2 minibus pour l'itinérance, accès aux salles communales, bureaux dédiés
Budget annuel : 196 000 € réparti comme suit :

- Prestation de Service CAF : 113 300 € (58%)
- Subventions CD29/État/CAF : 33 000 € (17%)
- **Participation collectivités 2025 : 47 483 € (24%)**
- **Participation collectivités 2026 : 51 893 €**
- Produits familles : 2 200 € (1%)

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COMMUNES

ANNEXE IV REPARTITION DE LA SUBVENTION PAR COMMUNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

Commune	Nombre d'habitants – Population municipale (*)	Répartition du nombre d'habitants sur le territoire	Subvention annuelle 2026	Subvention annuelle 2027
Châteauneuf-du-Faou	3 646	24,44%	11 605,75 €	12 683,64 €
Collorec	592	3,97%	1 884,42 €	2 059,44 €
Coray	1 869	12,53%	5 949,30 €	6 501,84 €
Landeleau	982	6,58%	3 125,85 €	3 416,16 €
Laz	684	4,59%	2 177,27 €	2 379,49 €
Leuhan	836	5,60%	2 661,11 €	2 908,26 €
Plonévez-du-Faou	2 174	14,57%	6 920,16 €	7 562,87 €
Saint-Goazec	730	4,89%	2 323,70 €	2 539,51 €
Saint-Thois	709	4,75%	2 256,85 €	2 466,46 €
Spézet	1 743	11,68%	5 548,22 €	6 063,52 €
Trégourez	952	6,38%	3 030,36 €	3 311,80 €
TOTAL	**14 917**	**100%**	**47 483,00 €**	**51 893,00 €**

La participation de chaque commune est calculée **au prorata du nombre d'habitants** lors de la contractualisation.
Convention prévue pour 2 ans (2026-2027), en cohérence avec l'échéance de la CTG.
Ce que représente cet investissement :

- Un service de proximité **pour TOUS les habitants** de votre commune
- Des actions **dans chaque commune** (itinérance, permanences, animations)
- Un accompagnement des personnes isolées et en difficulté
- Un soutien concret aux familles et aux jeunes
- Une coordination des acteurs locaux pour plus d'efficacité

Sans ce financement, aucun service de cette nature ne pourra être maintenu sur notre territoire.

CALENDRIER

- **Décembre 2025** : Validation par les conseils municipaux et communautaire
- **1er janvier 2026** : Démarrage opérationnel du Centre Social

EN RÉSUMÉ

Ce projet est une **opportunité de recréer du lien social** sur notre territoire rural face aux défis de l'isolement, de la précarité et du vieillissement.
Il répond à une **demande forte des habitants** exprimée lors des réunions participatives.
L'**investissement demandé est justifié** par les cofinancements obtenus (75% du budget) et par les services concrets apportés à nos concitoyens.
C'est un projet structurant pour l'avenir de Haute-Cornouaille.

Après avoir délibéré, Le conseil Municipal, APPROUVE, à l'unanimité, la participation de la commune au financement du futur centre social du territoire en 2026 et 2027.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray